

SÉANCE DU 26 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un

Le vingt-six mai,

Le conseil municipal de la commune de CHAPEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles ARDIN, Maire.

Date de convocation du conseil : 20 mai 2021

Excusé : Y. MUGNIER

Absent :

Secrétaire de séance : G. CLERC

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

ORDRE DU JOUR

DIA : parcelle bâtie A 1264,
Budget Principal : Virement de crédit
Route de Sciondaz - Approbation du projet - financement
Sonnerie des cloches
Mise à disposition du broyeur
Questions diverses

Le procès-verbal du

DÉLIBÉRATIONS

DIA - parcelle bâtie A 1264 pour un plateau, une place de parking et un garage

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter ce bien.

Virement de crédit - décision modificative n°1

Il est proposé le virement de crédit budgétaire suivant :

- Compte 002 : - 800 €
- Compte 6419 : + 440 €
- Compte 6479 + 360 €

Accepté à l'unanimité.

Route de Sciondaz - Approbation du projet - financement

M. Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le projet de la réfection de voirie sur la Route de Sciondaz, projet préparé par la commission « Travaux ». Le cabinet LONGERAY a fait l'étude qui consiste à refaire complètement la route, du virage de la ferme Chatelain jusqu'à l'ancienne fruitière, avec réalisation d'un plateau de ralentissement, et de l'ancienne fruitière jusqu'au virage où l'enrobé a été repris en 2019, une réfection de chaussée.

L'estimation du projet complet s'élève à 275 000 € TTC.

M. Le Maire propose d'approuver ce projet. Pour le financement, outre les subventions qui vont être demandées à divers organismes, M. Le Maire propose la contraction d'un emprunt bancaire.

Dès que tous les financements seront trouvés, une date de lancement du marché sera déterminée.

Plusieurs points restent à étudier :

- Présentation du projet aux Consorts Chatelain
- Choix de la période de réalisation des travaux d'une durée de 2 mois, vis-à-vis de la déviation à mettre en place et des problèmes de circulation (transports scolaires, tank à lait, obligation des administrés de passer par le carrefour « Route de St Sylvestre - RD 1201 avec carrefour dangereux...)

Adopté à l'unanimité.

Sonnerie des cloches

M. Le Maire présente différents devis concernant la réparation de certaines pièces mécaniques et électriques des cloches de l'église. Il soumet également l'idée de remettre la sonnerie des cloches aux heures.

Les membres du Conseil :

- A ce qu'un autre devis soit effectué,
- Par crainte de trop de nuisances sonores, une réunion de quartier des habitants du Centre Bourg devrait être organisée afin de leur demander leur avis

Mise à disposition du broyeur

La commune a fait l'acquisition d'un broyeur de branche. M. Le Maire propose de le mettre à disposition, avec un agent technique, chez les particuliers pour les aider à participer au projet « Zéro déchets » du Grand Annecy. M. Le Maire souhaite avoir l'avis du conseil sur ce sujet : les modalités de mise à disposition et de facturation seront présentées à un Conseil ultérieurement.

A l'unanimité, les membres du Conseil sont favorables au projet.

Questions diverses

M. Le Maire fait état du retour concernant l'article sur les jardins partagés. 9 personnes sont très intéressées pour jardiner, mais seulement 1 personne propose un terrain assez petit. Il est donc fait appel à la Mairie pour les aider à trouver un terrain plus grand. La commune réfléchit à certaines solutions.

La séance est close à 22 h 00.